

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Beigbeder, Yves, *La représentation du personnel à l'Organisation mondiale de la santé*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1975, 289 p.

par C. Lloyd Brown-John

Études internationales, vol. 7, n° 3, 1976, p. 459-460.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/700696ar>

DOI: 10.7202/700696ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

- 3) récupération des ressources naturelles ;
- 4) alliance anti-impérialiste au niveau international.

Explicite et concis, l'ouvrage présente de nombreuses qualités. La moindre n'est pas dans l'analyse dialectique des solutions capitalistes et socialistes.

Jean-René CHOTARD

*Département d'histoire,
Université de Sherbrooke.*

BEIGBEDER, Yves, *La représentation du personnel à l'Organisation mondiale de la santé*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1975, 289p.

Ce livre, même s'il est parfois ardu, est un complément de grande valeur au peu de documentation qui existe sur le personnel des organismes internationaux. Toutefois, à l'encontre de la majorité des études sur les administrations publiques à vocation internationale qui ont tendance, en général, à se consacrer à la gestion du personnel à l'administration en général, le livre de Beigbeder étudie la gestion du personnel du point de vue des subalternes qui sont au service de l'Organisation mondiale de la santé et de certains autres des organismes spécialisés relevant des Nations unies en Europe (OIT, UIT, etc.). À ce point de vue, il rappelle l'ouvrage de Mohammed Bedjaoui, *Le syndicalisme des fonctionnaires internationaux* (Paris, 1957), puisque ces deux auteurs semblent concevoir la croissance des associations d'employés au service des organismes internationaux comme un effet secondaire de la grande « chasse aux sorcières de 1953 et 1954 » dirigée contre le personnel américain des Nations unies soupçonné d'allégeance communiste.

La vulnérabilité des fonctionnaires internationaux n'a jamais été plus évidente qu'au

cours de cette période. D'après Beigbeder (p. 2), « les moyens adoptés pour assurer une véritable participation du personnel dans le cadre original de l'administration internationale méritent d'être mis en lumière ». Nous sommes d'avis que toutes les personnes qui s'intéressent aux organismes internationaux et, surtout, au statut du personnel dans le cadre d'organismes de ce genre, abonderont dans le sens de Beigbeder.

Il faut savoir se rendre compte que, lorsque l'attention mondiale cherche à se concentrer sur le travail des organismes internationaux, il est vrai, tout de même, que ces organismes possèdent un personnel dont le fonctionnement ressemble dans une certaine mesure à celui de tout autre organisme complexe ou composite. Ainsi, même si la paix ou la santé mondiale sont les principaux objectifs de ces organismes, leurs employés ont souvent des préoccupations plus terre à terre, bien que ce ne soit pas toujours le cas, ainsi que la situation de l'UNESCO l'a démontré en 1970.

Dans la catégorie des préoccupations beaucoup plus matérielles, prenez, par exemple, la crise de l'OAA en mai 1970 pour des questions comme le salaire, l'ancienneté et le critère pour déterminer le mérite de chaque employé. La grève de quelques-uns des employés de l'OAA a mis en évidence jusqu'à quel point les employés des organismes internationaux avaient constaté que leur dévouement à la cause d'autrui ne suffisait pas à assurer leur propre survivance. Enfin, la valeur des associations d'employé comme moyen de mise en commun de leurs griefs de polarisation de leurs réactions s'est trouvée confirmée.

Bien sûr, la crise de l'UNESCO en 1970 représentait un délit plus considérable et nous avons l'impression que cette situation est presque à l'origine du travail de Beigbeder à ce sujet. Les employés avaient accusé l'organisme d'être devenu si bureaucratique que les cadres supérieurs avaient

délaissé toute initiative et prise de responsabilités aux subalternes. « Les frustrations d'ordre professionnel » constituèrent l'élément clé des plaintes du personnel de l'UNESCO lorsque les associations et leurs publications accusèrent le directeur d'avoir perdu de vue les objectifs de l'organisation. Les conséquences de cette révolte au sein des organismes se font toujours sentir chez les organismes internationaux puisque les associations de personnel et les cadres supérieurs cherchent à tâtons dans un milieu particulièrement démuné à mieux comprendre leurs points de vue respectifs.

La valeur de l'analyse de Beigbender est confirmée par la prise de conscience quotidienne des fonctionnaires internationaux que leur travail ressemble à celui de n'importe quel autre fonctionnaire, malgré les grands idéaux de leur organisme et de son employeur. Cette prise de conscience s'est de nouveau affirmée en 1972 lorsque les employés de la Communauté économique européenne ont entrepris une grève contre leur organisme à son siège social à Bruxelles.

Il est important de se rappeler que les buts louables d'aide à l'humanité ont été confirmés dans le cas de l'UNESCO et de ses employés en 1970 ; ce fait démontre que sans une surveillance de tous les jours exercée par la communauté internationale, en général, ces organismes sont susceptibles de devenir simplement aussi rigides que tout autre organisme vétuste. Le livre de Beigbender revêt de l'importance parce qu'il nous met en garde contre la stagnation organisationnelle qui peut affecter même l'organisme le plus idéaliste. La constatation du fait que les fonctionnaires internationaux sont tout simplement des fonctionnaires comme les autres est peut-être ce qui constitue la grande valeur de cette étude.

C. Lloyd BROWN-JOHN

*Département de science politique,
Université de Windsor*

BERGSTEN, Fred C. et TYLER, William G. (éds), *Leading Issues in International Economic Policy. Essays in Honor of George N. Halm*, Lexington, Mass., 1973, xxii + 218p.

Les douze essais de ce volume ne représentent pas une enquête systématique et balancée des solutions majeures de la politique économique internationale, comme on serait porté à le croire de par le titre. Plus encore, ces résultats possibles étaient jusqu'à à un certain point ceux d'hier et non ceux d'aujourd'hui. Presque tous les essais furent écrits au moment où le cours officiel de l'or était encore à \$38 É.-U., lorsque tous les pays, sauf le Canada et le Royaume-Uni avaient déjà fixé les taux d'échange, et lorsque les prix de première commodité étaient encore relativement stables. Néanmoins, ces essais gardent tout leur intérêt pour les étudiants en économie internationale. Les problèmes de base ici traités restent d'actualité même si les détails ont grandement varié.

Les essais sont groupés sous trois vedettes : sept traitent de l'« International Money », deux de l'« International Trade », et trois de l'« International Development ». La première section (la monnaie internationale) est celle qui a été le plus traitée et développée : les vues exprimées ici couvrent de façon détaillée la plupart des options qu'on croyait offertes à la communauté internationale en un temps où l'on pouvait solutionner le problème des liquidités. Parmi celles-ci, il y a la réévaluation du cours officiel de l'or, une flexibilité plus grande du taux d'échange, des règles pour ajuster les taux d'échange, des garanties du pouvoir d'achat aux possesseurs étrangers de dollars américains au cours officiel afin de restaurer la primauté du dollar, et un rôle plus important aux droits spéciaux de tirage.

Dans sa discussion de l'« illusion monétaire » comme il l'applique aux taux d'échange, Charles Kindleberger suggère l'hy-